

**Délibération n° 2020-47 en date du 17 décembre 2020
du Collège de l'Agence française de lutte contre le dopage
procédant à des inscriptions, à des renouvellements d'inscription et à des radiations
au sein du groupe cible de l'Agence**

Le Collège de l'Agence française de lutte contre le dopage,

Vu le code du sport, notamment ses articles L. 232-5 et L. 232-15,

Vu la délibération n° 2019-57 du 17 octobre 2019 relative aux obligations de localisation des sportifs constituant le groupe cible de l'Agence française de lutte contre le dopage,

Sur proposition de la directrice du Département des contrôles,

Considérant qu'il y a lieu de procéder à l'inscription et au renouvellement d'inscription dans le groupe cible de sportifs pratiquant des sports individuels, au vu de leurs performances sportives ;

Considérant, par ailleurs, qu'il convient de procéder à la radiation du groupe cible de l'Agence de sportifs dont le maintien dans ce dernier n'est plus justifié, au motif qu'ils ont entre autres mis un terme à leur carrière de sportifs de haut niveau ou été inclus dans le groupe cible de leur fédération internationale ;

DÉCIDE :

Article 1^{er} – Sont inscrits dans le groupe cible de l'Agence les sportifs dont le nom figure en annexe 1 à la présente délibération.

Article 2 – Sont renouvelés dans le groupe cible de l'Agence les sportifs dont le nom figure en annexe 2 à la présente délibération.

Article 3 – Sont radiés du groupe cible de l'Agence les sportifs dont le nom figure en annexe 3 à la présente délibération.

Article 4 – Les sportifs concernés seront informés de leur situation au regard du groupe cible, suivant les modalités définies par la délibération n° 2019-57, susvisée.

Article 5 – La présente délibération sera publiée sur le site *Internet* de l'Agence.

La présente délibération a été adoptée par le Collège de l'Agence française de lutte contre le dopage au cours de sa séance du 17 décembre 2020.

La Présidente
de l'Agence française de lutte contre le dopage,

Signé

Dominique LAURENT

**Annexe 1 à la délibération n° 2020-47
du Collège de l'Agence française de lutte contre le dopage
en date du 17 décembre 2020 :
Inscription de sportifs dans le groupe cible**

FÉDÉRATION	CIV.	Prénom	NOM
Montagne et escalade	Mme	Julia	CHANOURDIE
Montagne et escalade	Mme	Anouck	JAUBERT

TOTAL

2

**Annexe 2 à la délibération n° 2020-47
du Collège de l'Agence française de lutte contre le dopage
en date du 17 décembre 2020 :
Renouvellement d'inscription de sportifs dans le groupe cible**

FÉDÉRATION	CIV.	Prénom	NOM
Athlétisme	M.	Morhad	AMDOUNI
Athlétisme	M.	Mehdi	BELHADJ
Athlétisme	M.	Rabii	DOUKKANA
Athlétisme	M.	Pierrik	JOCTEUR-MONROZIER
Aviron	M.	Matthieu	ANDRODIAS
Cyclisme	Mme	Audrey	CORDON-RAGOT
Escrime	M.	Daniel	JERENT
Handball	M.	Elohim	PRANDI
Pentathlon moderne	M.	Valentin	BELAUD
Pentathlon moderne	M.	Christopher	PATTE
Pentathlon moderne	M.	Valentin	PRADES

TOTAL

11

**Annexe 3 à la délibération n° 2020-47
du Collège de l'Agence française de lutte contre le dopage
en date du 17 décembre 2020 :
Radiation de sportifs du groupe cible**

FÉDÉRATION	CIV.	Prénom	NOM
Athlétisme	M.	Stewart	DUTAMBY
Athlétisme	Mme	Eloyse	LESUEUR
Athlétisme	Mme	Emma	OUADIOU
Canoë-kayak	Mme	Julie	CAILLERETZ
Canoë-kayak	Mme	Eugénie	DORANGE
Canoë-kayak	Mme	Lucie	PRIOUX
Cyclisme	Mme	Julie	BRESSET
Cyclisme	M.	Michael	D'ALMEIDA
Cyclisme	M.	Pierre	GOUAULT
Cyclisme	Mme	Juliette	LABOUS
Cyclisme	M.	Amidou	MIR
Escrime	M.	Enzo	LEFORT
Escrime	Mme	Charlotte	LEMBACH
Escrime	Mme	Pauline	RANVIER
Gymnastique	Mme	Marine	BOYER
Gymnastique	M.	Loris	FRASCA
Judo	M.	Axel	CLERGET
Judo	Mme	Sarah	CYSIQUE
Judo	M.	Loïc	PIETRI
Judo	Mme	Hélène	RECEVEAUX
Karaté	Mme	Alexandra	RECCHIA
Ski	Mme	Anais	CHEVALIER
Ski	M.	Johan	CLAREY
Surf	Mme	Johanne	DEFAY
Triathlon	Mme	Cassandra	BEAUGRAND

TOTAL

25